

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue Saint Jean n. 30.

UNION ET PATRIE

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le dimanche de fête excepté. On s'abonne au bureau du PATRIOTE, où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés franco.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Lundi 13. — Combat d'Uroyo (Espagne), par le général Foi (1810).

Mardi 14. Bataille de Craonne (France), par Napoléon, (1814).

FRANCE.

Paris 8 décembre 1842.

FOURNITION DE BARCELONE.

On peut considérer les affaires de Barcelone comme à-peu-près terminées. Malgré le brouillard épais et persistant qui a empêché les communications télégraphiques, on en sait assez, par les correspondances particulières, pour présumer qu'en ce moment Barcelone a fait sa soumission.

Le mouvement insurrectionnel était avorté sur tous les points de la Catalogne. Les préparatifs de Van-Halen et l'imminence d'un bombardement, plusieurs fois différé grâce aux efforts du consul de France, avaient déjà jeté la terreur et la consternation dans la ville. Cinquante mille personnes avaient abandonné leurs maisons et campaient en plein air. Les milices organisées par le pouvoir insurrectionnel avaient tenté de se mesurer en rase campagne avec les soldats de Van-Halen, et leur échec les avait découragés. Comme il arrive presque toujours, la discorde s'était mise parmi les insurgés. L'impossibilité d'une lutte avantageuse était donc évidente, et la résistance n'eût plus été qu'une folie.

Fort de l'appui, de l'adhésion plus ou moins explicite de la capitale et des provinces, Espartero, représentant de l'unité nationale, avait vaincu avant d'arriver devant la cité insurgée. Sa présence a suffi pour décider les Barcelonnais à mettre bas les armes, et à se rendre à discrétion. D'après les nouvelles arrivées à Marseille par le *Mercurio*, la junta consultative,

réunie aux commissions de la milice nationale, ayant en tête l'évêque de Barcelone, aurait traité de la soumission de la ville avec le Régent. La junta aurait accepté les conditions qui lui ont été dictées, et dont une des principales consiste dans le désarmement d'une grande partie des gardes nationaux.

Si ces nouvelles sont exactes, si la garde nationale a déposé ses armes, il est évident qu'Espartero est maître absolu de Barcelone. Quel usage fera-t-il de sa victoire? D'après certaines paroles menaçantes attribuées au Régent, on aurait pu craindre des réactions et des vengeances sanglantes, cachées, sous les noms de justice et d'ordre public; mais il faut espérer que ce premier courroux aura fait place à des sentiments plus humains.

Il n'y a plus lieu maintenant de traiter la capitale de la Catalogne comme une ville prise d'assaut, de permettre le pillage de la *Plateria* et le massacre des habitants; le sac d'une ville qui s'est rendue aurait les mêmes caractères que le meurtre d'un prisonnier; ce serait un assassinat. Mais ce n'est point assez que d'épargner à une cité riche et industrielle, à une population de cent quatre-vingt mille âmes, les horreurs d'une exécution militaire; il faut encore se montrer assez généreux, assez scrupuleux pour faire grâce aux hommes les plus compromis en apparence, et, bien souvent, les moins coupables. On l'a remarqué déjà, il n'y a dans cette affaire aucun personnage important; c'est une tombe entr'ouverte par un mouvement instinctif, c'est une masse de citoyens chez lesquels la brutalité militaire a fait naître, par réaction, une brutalité semblable. Dans ces sortes d'échauffourées, on peut dire que tout le monde est coupable, mais que l'imputabilité ne pèse sur personne en particulier.

Après les derniers troubles de Madrid, Espartero fit fusiller Diégo León. La raison d'Etat peut expliquer cet acte sévère. Diégo León était un personnage notable; c'était le chef d'un complot ayant pour but de renverser

le gouvernement établi et de lui en substituer un autre. Mais, dans les circonstances présentes, ne serait-il pas indigne du Régent d'Espagne de sévir contre ceux qui se sont battus sans savoir quel gouvernement ils mettraient à la place de celui contre lequel ils se battaient? Est-ce la mort de quelques centaines de malheureux qui consolidera le pouvoir du Régent pendant les deux années que ce pouvoir doit durer encore? Ah! si Espartero, Van-Halen et Zurbarano ne sont pas portés par leur nature à la clémence et au pardon, qu'ils soient du moins généreux par calcul! Qu'ils fassent grâce à ces esprits égarés, à ces hommes grisés par les idées radicales qui fermentent aujourd'hui dans tous les grands centres industriels. Depuis douze ans, le Gouvernement de 1830 a eu bien des insurrections à réprimer; mais il n'a fait tomber aucune tête, si ce n'est celles des assassins. Dieu fasse que cet exemple trouve des imitateurs de l'autre côté des Pyrénées!

Nous terminerons par une réflexion générale. Le mouvement intellectuel et philosophique du dix-huitième siècle fut une grande protestation contre l'Ordre social tout entier. De là, les révolutions, les guerres, les bouleversements des cités et des empires, les partis et les crimes politiques. Cette excitation révolutionnaire dure encore, et nous voyons d'en voir les désastreux effets à Barcelone. La passion du renversement persistera dans les âmes jusqu'à ce que la Prusse, cette grande éducatrice des peuples, leur présente le type de l'Ordre social nouveau que l'esprit humain cherche à traverser tant d'aberrations et de désordre. En France comme en Espagne, les majorités maintiennent ce qui existe, mais sans l'approuver, sans l'aimer, et seulement par la crainte d'un état pire. La Presse ne devrait-elle pas profiter d'une pareille situation pour s'emparer du gouvernement intellectuel des peuples, pour enseigner une Organisation plus parfaite des Sociétés? Charles X. voulut détruire la Presse et la Re-

FEUILLETON.

UN AMI.

Rara avis interris.

Deux classes de lecteurs sont priées de ne point lire ce récit: celle qui ne croit point à la délicatesse du cœur des hommes du peuple, celle qui ne se laisse ému par des combinaisons péniblement tourmentées, par des inventions ou folles ou menteuses. Mon histoire n'est point écrite pour ces lecteurs, c'est une histoire toute simple, toute naïve. Ceux qui ne lisent point avec le cœur ne la comprendraient pas: donc qu'ils s'abstiennent!

En 1833, il y avait dans la rue Rochecourt un banquier dont la réputation de probité et d'intelligence ne connaissait point de rivale, soit à Paris, soit dans les départements. Cet homme s'appelait Jean Delaunoy. Sa fortune eût pu être immense, car toutes les affaires que cet homme avait faites pendant vingt années de sa vie avaient été fructueuses; mais comme il était d'une servabilité magnifique, comme pour toutes les misères honnêtes sa bourse n'était jamais

fermée; Jean Delaunoy jouissait seulement d'une honnête aisance.

La crise qui, grâce à des craintes plutôt saintes que réelles; grâce à de honteuses spéculations dirigées tout à la fois et contre la fortune, et contre les libertés publiques, suivit notre révolution de 1830, et entraîna la chute d'une foule de petits commerçants, cette crise porta une rude atteinte à la prospérité de M. Delaunoy, car toujours le banquier s'était fait un devoir de commander les commis ou les ouvriers qu'il jugeait à ses habiles pour qu'il n'y eût pas témérité de leur part à courir les chances d'un établissement. Or, au milieu de l'émoi général, quelques-unes des maisons commanditées par M. Delaunoy furent à la veille de suspendre leurs paiements: il fallut venir à leur aide; de là une gêne profonde pour l'honnête négociant.

Cependant, quoique la tempête eût été violente, rien n'était désespéré; et, à force d'activité, de persévérance et de courage, M. Delaunoy eût sans doute relevé la maison que son intelligence avait, pendant vingt ans, fait briller d'une éclatante splendeur. La mort ne permit pas que le travail refit cette fortune dissipée par le hasard. Au mois de septembre 1831,

une phthisie aiguë enleva M. Delaunoy, qui mourut avec la douleur de laisser une orpheline après lui.

Pauline Delaunoy avait dix-sept ans. Elle était à cette époque de la vie où pour une jeune fille l'appui d'un père, la tendresse d'une mère sont choses tout à la fois délicieuses et nécessaires. Hélas! Pauline n'avait jamais connu sa mère à qui sa naissance avait coûté la vie. Et tout à coup son père lui manquait!

Quoi qu'il en soit Pauline alors n'eût pu s'empêcher de prendre en profonde pitié cette enfant qui désormais allait s'avancer, toute seule, dans ce rude chemin de la vie où s'épuisent les plus grandes vigueurs, où succombent les plus nobles courages. Quoiqu'elle eût vu cette jeune fille à la touchante pâleur, avec ses yeux bleus d'une douceur qui perçait l'âme, sa bouche toujours mélancoliquement souriante, ses cheveux d'un noir d'ébène qui descendaient lisses et brillants sur ses joues blanches, sa démarche languissante, sa taille si faible que le souffle du zéphyr semblait pouvoir briser, se fut écrié sans doute: "Pauvre fleur! l'orage va t'emporter!"

Eh bien! sous cette débile apparence, il y avait un cœur fort résolu. Pauline avait hérité de l'énergie paternelle. Quand elle se vit abandonnée à elle-même

ste. Il y a déjà douze ans, pré-entention nationale ont ont pas eu profiter de leur ue chose de répéter avec ce est abaissée; eh bien! enfin la France, en pro-Organisation qui doivent la Liberté, et prévenir à s tentatives révolutionnai- le de sang (Phalange.)

Il y a deux jours, que la promo- nable depuis si long-temps, pa- au *Moniteur*. Déjà l'on cite dernière bataille électorale, partie; ce sont MM. Benj- Jars, Lemerrier, Renouari court, Anisson-Duperron, de rbatin. On avait pour relever in petto MM. de Frassin et de autre; mais tous les deux aussi e la princesse Hélène. On hé- quer tant de faveurs à la petite n. Inscrit, effacé, inscrit enco- M. Barbet est balotté de séan- Sa disgrâce électorale sembla il a pris part à l'émeute indis- r. Une nomination plus cer- le général Bonnemain, non que M. Bonnemain, est en per- et bien utile, mais parce qu'un ictoral de Coutances pour M.

président de la cour royale de Achard, l'amiral Grival, M. et de la Gironda; M. Henri administration des tabacs, deux et de Saint-Etienne, M. de de-Beaupré, pour représenter on, aujourd'hui l'état de la nations qui seront faites suffira ambitions les plus pressées: volenté du monde, le ministère s loin ses faveurs. Les architecte la salle des séances du Luxem- cers d'incendies, qui si tous les voulait un beau jour assister à possible de placer tout le mon- est en apparence plus grande n a voulu rendre tellement con- MM. les pairs, que lorsqu'on e nombre des places qui seraient ouveau s'est trouvé mois élevé le ministère voulait multiplier rait en quelque sorte impu- us de se contenter du titre qu'il se jamais mettre le pied dans la à la *Quotidienne*, le ministère

pliait sous la douleur, le dou- releva la tête et renferma ses n'elle s'imposa fut celui de pré- ère de toute injurieuse attente. complètement prise. Le mobilier y, sans être somptueux, était re. Pauline n'avait elle pas des s? N'avait elle pas un piano, s plaisait à conter tout bas ses es espérances de jeune fille? enfant, qu'elle vendrait tous ses o'eille ne garderait pour toute arure, que l'honneur du nom ue le si radieux et si pur l est venu! ulu quitter la maison de son u que son sacrifice fût incom- de boire le calice jusqu'à la li- en de jours, bravant ce cruel end aux femmes de rendre pu- suprêmes à ceux qu'elles ont ait à pied le cercueil paternel epos; de même qu'après que s-farent éloignées, elle avait eu rester agenouillée, versant au icore ouverte des larmes avec que le frondeur eût achevé in d'être la dernière à dire un si n'était plus; de même elle son devoir de ne pas désertier

se proposerait de présenter à l'ouverture de la session un projet de loi sur les sucres. Ce serait une mesure toute fiscale et qu'expliqueraient seuls les nécessités du budget. Il s'agirait de ramener dans trois ans l'impôt sur le sucre indigène au taux de l'impôt du sucre colonial, ce qui aurait pour maintenir les recettes du trésor, en faisant payer le sucre beaucoup plus cher aux consommateurs. Habile et équitable combinaison, comme on voit!

(Journal du Havre.)

Simon Deutz, qui trahit et livra la duchesse de Berry, vient d'adresser la lettre suivante au journal *La Mode* qui l'a publiée sans aucun commentaire.

Monsieur,

"Que les royalistes m'accablent de leur mépris, je n'ai pas la force de m'en plaindre; mais ceux qui, après avoir provoqué ma trahison, l'ont si bien exploitée à leur profit, devraient être les derniers, ce me semble à me jeter la pierre. Tout le monde a le droit de me déclarer infâme, je l'avoue; et cependant il y a des gens auxquels je conteste un pareil droit: ce sont ceux que je regarde encore plus infâmes, que moi-même. Oui, monsieur, qu'on le sache bien, tout n'a pas été dit sur le crime auquel j'ai eu le malheur de prêter mon nom. Simon Deutz a bien voulu en accepter à lui seul toute la responsabilité; le misérable a été payé pour cela!... Mais un jour viendra peut-être où le voile qui couvre cette terrible machination sera déchiré, et où chacun reprendra, dans l'odieux gust à peine de 1832, le rôle qui lui appartient. En attendant je ne puis qu'inviter les journaux orléanistes à parler de moi avec plus de ménagement et de modération. S'ils calculaient mieux la portée de leurs injures, ils comprendraient sans doute que Simon Deutz n'a été, dans la main de personnages haut placés qu'un vil instrument, et ils jugeraient à propos bien certainement de garder le silence sur son compte.

"La police, disent-ils, est fatiguée aujourd'hui de mes importunités. J'en suis désolé véritablement; mais quand ce ne serait qu'une revanche que je prendrais contre elle, en quoi donc serais-je blâmable? Croit-on que je n'ai pas eu à me plaindre, moi aussi, dans un autre temps, des importunités de la police? Hélas! Ne s'entend-elle pas ces lâches et perfides allusions qui m'ont ravi l'honneur? On comprendra qu'il me serait difficile, quelque importun que je puisse être maintenant, de lui rendre la pareille. Chose étrange! La police me dédaigne aujourd'hui; elle semble rougir de me connaître; mais si je ne l'avais pas rencontrée sous mes pas avec M. Thiers à sa tête, qui donc oserait dire aujourd'hui que j'aurais jamais cessé d'être un honnête homme? Otez M. Thiers et M. Montalivet de l'histoire de ma vie (je veux bien pour le moment ne nommer que ces deux là) et je reste ce que j'aurais voulu toujours être, le loyal et fidèle serviteur de la jeune princesse qui ne m'avait comblé que de bienfaits. Comment donc se ferait-il qu'ils échapperaient à la détresse que l'on imprime sur mon front, ceux qui, par

ce toit encore tout plein de souvenirs sacrés avant qu'eussent disparu pour toujours les muets témoins de son bonheur passé.

A peine les vendeurs sont-ils entrés dans le temple, à peine la voix du crieur s'est-elle fait entendre, qu'une immense douleur s'est emparé de la pauvre Pauline. Sa tête s'exalte; il lui semble que dans cette vente qui commence, dans ces marchés qui s'improvisent, ce sont ses joies les plus mystérieuses, ses affections les plus pures, les baisers que lui prodiguait son père, les ravissantes paroles d'amour qui ont bercé son enfance, le nom chéri de sa mère que toujours elle honora d'un culte pieux dont son cœur est l'autel, ses pensées les plus intimes, celles qu'elle disait à Dieu seul, que l'on va mettre à l'enchère! Il lui semble que c'est son sang dont on marchande chaque goutte, son corps que l'on se partage; il lui semble que c'est sa vie qu'on lui demande; son ame que d'infâmes acheteurs veulent acheter pour de l'or; elle frémit de honte et de désespoir, et la voit qui, se voilant le visage de ses deux mains, suit le hideux spectacle qu'elle avait cru pouvoir contempler face à face.

Oh! c'est que en vérité c'est un hideux spectacle que celui d'une vente à l'enchère!

Et d'abord, que d'émotions déchirantes et profondes dans le désordre et la confusion qui viennent étaler insolument là où, hier encore, régnaient l'ordre et l'élégance! A voir ces livres armés au hasard que prend et rejette une main indifférente, ces vêtements épars çà et là, encore charnés du corps qu'ils recouvraient naguère, ces meubles qui se sont amoncelés,

leurs infernales séductions n'ont si cruellement entraîné à ma perte? Quoi, la brace qui pour une pièce d'argent, assassine un homme au coin de la rue sera réputé un infâme scélérat, et celui qui aura mis le poignard à sa main, celui qui aura payé le meurtra argent comptant, en sera quitte pour se promener la tête haute et pour recueillir paisiblement tous les profits du crime?

"Quant aux honnêtes gens, qui ne peuvent prononcer mon nom sans horreur, je n'ai à leur demander ni grâce ni pitié, cependant s'ils veulent être justes, ils rendront ma part d'infamie un peu moins large, et ils feront honneur du reste à qui de droit. Ce ne sera que de la justice distributive.

Simon DEUTZ.

AFRIQUE FRANÇAISE.

Nous apprenons par une correspondance particulière d'Alger que M. le lieutenant général Bugnaud est arrivé à Blidah, le 20 novembre, pour organiser le convoi de la grande expédition qui va être dirigée contre les Kabyles de l'Ouenseris. Les trois corps seront divisés en trois colonnes, qui aborderont les montagnes dans des directions différentes. La colonne de droite sera sous les ordres du gouverneur-général M. le duc d'Annale commandant l'infanterie de cette colonne; elle sera forte de 3000 hommes d'infanterie, 350 chevaux et d'une section d'artillerie. La colonne de gauche sera commandée par le colonel Co te, du 1er chasseurs d'Afrique; elle compte 2000 fantassins, 250 chevaux et une section d'artillerie. La colonne du centre, sous les ordres du général Changarnier, n'est forte que de 1,800 hommes d'infanterie et 150 chevaux.

Le but de l'expédition est de châtier les kabyles qui ont attaqué nos troupes dans les journées des 19 et 20 septembre dernier. Tout présage le succès, à moins que les pluies n'entraînent la marche de l'armée. Les montagnards, contre lesquels nos soldats se dirigent, n'ont jamais aimé Abd el Kader, et ne lui offraient pas en ce moment un refuge parmi eux. L'émir compte plus sur les tribus de la province d'Oran, qui sont les plus rapprochées des frontières de la province de Milianah. Il est vrai que la saison n'est pas favorable pour lancer nos colonnes dans un pays hostile et peuplé. On révoque sans doute cette tâche pour le printemps.

Après cette expédition, M. le duc d'Annale restera à Medeah avec 3,000 hommes; M. le général Changarnier établira son quartier-gé-

les uns sur les autres afin que la curiosité ait une place plus belle et plus commode, ces armoires à demi-vides, ces portes ouvertes dans toute leur largeur et permettant aux regards indiscrets de pénétrer jusqu'au fond des saint réduits où l'amour de la retraite s'était ménagé de ravissantes joies, ne diriez-vous pas que le vol, la peste ou l'incendie ont passé par là?

Mais non. Là où le vol, la peste et l'incendie ont passé, la foule est grave et silencieuse; elle n'a que des pensées tristes et sévères. Ici, au contraire, il y a le bruit et la joie, et quelle joie, grand Dieu! Celle qui se manifeste par de scandaleux éclats, celle qui s'épanouit en grossiers bons mots, en plaisanteries de carrefour.

Et comment n'aurait-elle pas le cœur à la joie, ces honnêtes spéculateurs? N'ont-ils pas calculé, du premier coup d'œil, tout ce qu'il y aura de bénéfices à réaliser sur ces coquettes fantaisies, qui toutes sont d'un usage pour ainsi dire indispensable, qui toutes ont des noms charmans, toutes un emploi certain, une valeur intrinsèque, et se paient bien au delà de leur pesant d'or, alors qu'elles sont achetées pour prévenir un caprice d'enfant ou de femme, pour être offertes à une mère, à une sœur, à une amie, et qui, toutes, ne sont plus que de misères futilités, des folies anonymes, bonnes tout au plus à devenir la proie du feu, alors que celui qui les a payées les vend, et que celui qui en a reçu le prix les achète?

EDOUARD LEMOINE.—(Courrier.)

(La suite à Demain.)

néral à Milianah avec 3,000 hommes aussi, et le port de Tenez sera occupé. Ainsi, notre ligne intérieure sera bien déterminée; nous aurons des généraux et des colonies mobiles à Constantine, Sétif, Medeah, Mascara et Tiemcen; chacune de ces villes deviendra sans doute le chef-lieu d'une province qui aboutira au désert. Bône, Philippeville, Alger, Mostaganem et Oran forment autant de centres, sur le littoral, commandés par des généraux, et correspondant aux centres de l'intérieur. M. Lamouche est à Milianah.

MONTEVIDEO.

Nous traduisons du *Britannia* d'hier les représentations adressées au ministre Mandeville et à l'amiral Purvis par les résidents anglais.

A S. E. M. Jean Henri Monteville, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de S. M. B., etc., etc., etc.

Les sujets britanniques domiciliés dans la capitale de la République Orientale de l'Uruguay, se présentent respectueusement devant V. E. pour lui exposer :

1. Que lorsque S. E. visita en juillet dernier cette capitale afin de conclure un traité d'amitié, de commerce et de navigation entre S. M. B. et cet état, le public se plut à croire que le gouvernement anglais adopterait au plutôt des mesures tendant à mettre fin à la guerre désastreuse et sanginaire que Buenos Ayres avait déclarée à l'Etat Oriental; cette confiance nous était inspirée par le traité conclu et surtout par l'assurance qu'avait donnée V. E. à plusieurs de nos négociants que dans aucun cas l'armée buenos-ayrenne n'envahirait cette contrée;

2. Que depuis il a été permis à d'autres commerçants anglais, hautement intéressés dans leurs relations au bien être de cette contrée et au rétablissement de la paix qui était si ardemment désirée par le gouvernement, d'entretenir avec V. E. une correspondance à cet égard et de reposer toute leur confiance sur les assurances que V. E. leur en donna tout d'abord que la médiation du gouvernement de S. M. tendait à préserver l'inviolabilité de la République Orientale;

3. Que la publication, dans la *Gazette* officielle de Buenos Ayres, de la correspondance échangée entre V. E. et ce Gouvernement quant à la médiation, nous ayant fait connaître la manière outrageante avec laquelle avait été repoussés les louables efforts du Gouvernement de S. M.; comme aussi sachant que V. E. avait invité au Gouvernement de Buenos Ayres que des mesures ultérieures seraient prises par ce roi de S. M. afin d'obtenir la navigation sans encombre du Rio de la Plata; c'est-à-dire que notre confiance sur le position du pays a été entretenue par la cessation promise des hostilités.

4. Que plus tard nous ayant fait connaître que V. Exc. avait été officiellement informée de la résolution du gouvernement de S. M. de mettre fin à la guerre, et que V. E. avait été autorisée à demander une cessation d'hostilités entre la république Argentine et celle de l'Uruguay, comme à faire retirer sur leur territoire les troupes argentines qui auraient passé leur propre frontière; bien entendu que le gouvernement de la république de l'Uruguay se conformerait à la même ligne de conduite dans les mêmes circonstances, sur quoi V. E. a adressé au gouvernement de Buenos Ayres, une note datée du 26 décembre, demandant un armistice et le retour de troupes argentines sur leur territoire, la confiance conçue alors se fortifia, certains que quand il en serait temps on

emploieraient les mesures nécessaires pour remplir les dispositions du gouvernement de S. M.

5. Que nonobstant toutes ces espérances et toutes ces attentes sur lesquelles nous reposons depuis long-temps, nous avons devant nous la pénible évidence que l'intervention et la demande positive du gouvernement ont été entièrement méprisées par le général Rosas et que cette république a depuis été envahie par ses armées qui dans leur marche sur ce territoire ont commis les actes les plus atroces et sont enfin venues établir le siège devant la ville;

6. Que cette invasion a causé une grande destruction de propriétés anglaises, que les pertes des anglais sont considérablement augmentées par la confiance placée dans les différentes assurances données par V. E. et que la continuation de l'état actuel des choses produit les effets les plus ruineux et amène la plus grande détresse parmi nos compatriotes et les autres étrangers.

7. Que supérieur à toute considération de perte et des intérêts en danger, le profond sentiment de honte et de grief avec lequel nous contemplons le discrédit attaché à notre honneur national dans de telles circonstances, après une déclaration comme celle faite par V. E. et pendant que vous avez ici des forces navales Britanniques, les actes du gouvernement de Buenos Ayres, sont une insulte frappante à la nation Anglaise.

C'est pour quoi nous sollicitons vivement et respectueusement V. E. de se concerter avec le commandant en chef des forces navales de S. M. maintenant dans ce port, pour rendre effectives les bonnes intentions du gouvernement de S. M., exprimées dans les négociations pendantes, et par là avoir la satisfaction de remplir le premier et le plus grand devoir d'un ministre britannique en soutenant la bonne foi du gouvernement de S. M. et l'honneur de son pays.

(Suivent les signatures.)

Nous publions une partie de l'adresse des Résidents anglais à leur Ministre Mandeville et à Monsieur l'Amiral Purvis: nous avons su qu'elle avait été couverte des signatures les plus honorables.—Avis tardif!—Enseignement humiliant pour ceux qui se figurent être ici la nation française compromettent chaque jour les intérêts de tous par les plus basses et les plus viles intrigues.....

Nous consulterons demain ces documents précieux pour l'histoire des événements actuels; mais ce ne sera pas, nous l'ayons, sans regretter le sentiment de honte qu'éprouvera notre commerce.

—Tous les individus qui ont eu à fournir des matériaux pour la construction des ponts se présenteront aujourd'hui à la Police où ils recevront les titres ou le montant de leurs fournitures.

—Une infâme conspiration vient d'être déjouée et l'ennemi a été sévèrement puni d'une bassesse et cette tentative que l'esprit militaire aurait dû éviter aux chevaliers... de la trahison Oribe, Nuñez et Cie. dit le *Nacional*. Comme étranger, le *Patriote* attendra à cet égard les détails qui seront donnés par les feuilles orientales; et comme français, tout en invitant ses compatriotes à une défense plus qu'organisée déjà, il ne sera jamais, malgré la gravité des circonstances et la certitude de ses renseignements, l'office de dénonciateur.

Par décret de ce jour tous les revendeurs ou colporteurs seront soumis au droit de cinq piastres par semaine,

—Commerce de la Russie avec la Chine.—Tout le commerce entre la Russie et la Chine se fait à la réunion annuelle des marchands et débiteurs des deux pays à Kiakta, à l'extrémité centrale méridionale du gouvernement d'Irkoutsk. Une partie de ce gouvernement s'appelle le royaume de Sibérie; elle confine avec les frontières de la Chine et les déserts de la Mongolie. Un autre commerce assez étendu a été établi indirectement sur d'autres parties de la ligne de la Sibérie, et par mer, dans les ports de la Russie-Méridionale, bien que, d'après le pacte entre les deux empires, Kiakta doit être le centre unique des opérations. Voici le relevé des opérations en 1839 et en 1840:

Exportations par la voie de Kiakta en Chine: 2,262,416 roubles d'argent en 1839, et 2,287,222 roubles d'argent en 1840. Importations d'objets venant de Chine: 2,474,422 roubles d'argent en 1839, et 2,493,669 roubles d'argent en 1840.

Les objets d'exportation échangés par les Russes consistent principalement en fourrures et pelletteries, soit provenant de la Russie, soit provenant du trafic avec les tribus nomades des frontières des gouvernements d'Orenbourg et de Sibérie. Les objets de fabrication russe, faisant partie de ces exportations sont, savoir: Objets de coton, en 1840, 203,109 roubles d'argent; objets de laine, 984,405 roubles.

Total: 1,247,512, c'est-à-dire la moitié de la valeur entière des exportations.

Les exportations des chinois à Kiakta sont surtout du thé. En 1839, la valeur totale des importations de thé de différentes sortes et qualités en Russie a été de 8,691,438 roubles d'argent; en 1840, elle a été de 9,077,848.

Ce commerce est fait presque entièrement par des négociants entrepreneurs de Moucou, qui s'enrichissent en peu de temps.

(Morning Herald)

—CONSTANTINOPLE, 17 novembre.—Le roi ottoman a reçu, des ambassadeurs de France, d'Autriche et d'Angleterre, des notes en réponse à celles qu'il leur avait fait remettre relativement aux affaires de la Syrie. Les trois puissances donnent à la Porte le conseil de pacifier le Liban, d'où l'on conclut qu'elles ne consentiront pas à la nomination d'un chef musulman pour gouverner les populations chrétiennes. L'Angleterre et la France s'expriment en termes sévères; elles adressent des remontrances. L'Autriche est moins pressante; elle semble disposée à laisser les choses telles elles sont. La Prusse et la Russie n'ont pas encore envoyé leurs réponses.

(Corresp. de Morning-Herald.)

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivés du 11 mars.

Rio Janeiro 1 mars brick sarde *Colomba*, 130 t. cap. Lombardo, à J. M. Piatero avec 20 pipes can-de-vie, 200 sacs sucre, 100 id riz, 135 barrils farine, 3 caisses flets.

du 12

Île de May 27 Janvier barque américaine *Aurora*, 203 t. cap. Doyle à Southgate et Ca. avec 132 moyos sel.

du 13

Pernambouc brick brésilien *Felix*, à Bojareo, suit pour Buenos Ayres.

En partance.

Gènes Polacre sarde *Carolina*,
Gènes Polacre sa de *Marco*,
Londres brick anglais *Porçao*,
Londres barque anglaise *Britmt*.

REMATES.

POR P. VASQUEZ.

De comestibles.

El Martes 14 del presente en la bodega num. 22 & las once en punto de la mañana, se rematarán indispensablemente a las mejores posturas por tener que desocupar dicho almacén los artículos siguientes:

Carne salada superior, arenques bacados, pescado en salmuera, jamón, gallina, arroz de la casa, cerveza, vino de maltera, ticholos, frutas en aguardiente, queso, y porcinos de otros artículos de diario consumo que se manifestarán al tiempo de la venta.

AVIS DIVERS.

Le Rapport de la Commission se vend à l'imprimerie du Patriote.

AVIS. Depuis quelque temps, des gens de mauvaise foi à qui je demande ce qui m'est dû légitimement me répondent insolemment par la recommandation de payer à M. Cochet le montant d'un billard qu'il m'a livré depuis trois mois et qui n'est pas encore achevé. Je dois dès lors déclarer que non seulement M. Cochet a reçu de moi l'acompte convenu entre nous, sous reçu, mais que l'échéance, également arrêtée de commun accord, pour le reste de la somme (après mise en place) n'étant pas encore arrivée, je ne verrai dans la nécessité désagréable de faire terminer par un autre que M. Cochet et à ses frais le travail commencé; je suis tout disposé d'ailleurs à faire à ce Monsieur l'avance de quelques douzaines de patacons sur le second paiement à échoir afin d'éviter de sa part toute mauvaise interprétation, tout mépris-ble comme ça.

DORMOY.

Une personne qui a servi pendant longues années dans les premières maisons de cette ville en qualité de maître d'hôtel offre ses services à ceux qui voudront bien l'employer.

S'adresser au bureau du journal.

La société qui a existé entre MM. Guillaume Lelièvre et André Micoind est dès aujourd'hui dissoute à l'amiable; l'actif et le passif restent à la charge du premier. Cette publication aura lieu pendant trois jours.

AVIS AU COMMERCE.

MM. PORTAL frères, de cette ville et M. N. Gustave HIMAUS leur représentant, ont l'honneur d'arriver au commerce, qu'à dater du 28 février 1843 ce dernier cesse d'être attaché à ladite maison et d'en avoir la procuration.

Montevideo, le 1er mars 1843.

PORTAL frères.

AVIS. M. Pierre CRAMPET a vendu sa peluquerie à Jean DENIS et Armand PUJO, situés à la rue San Joaquin. Les personnes qui auront des comptes à régler avec ladite peluquerie devront se présenter dans l'intervalle de trois jours et dans le cas où il ne se présenterait pas, ils perdront tout droit de réclamation.

AVIS. — Deux appartements à louer rue San Vicente, n. 49. La maison a de l'eau et des lieux.

Monsieur Alphonse Remoussier est prié de passer chez M. Des Brusses où il trouvera une lettre à son adresse.

AVIS. — On a perdu dimanche dernier, dans l'enceinte du marché, un portefeuille contenant des papiers de famille la scellés d'un contrat et un certificat d'immatriculation au nom de M. Joseph Piépon. La personne qui voudra bien le remettre au bureau de ce journal sera gratifiée.

POUR VALPARAISO.

Le beau trois mats barque l'Alfred, de première marche et de première classe, doublé et étouffé en cuivre, mettra à la voile, sous le commandement de capitaine Dubertrand, pour ladite destination, du 15 au 20 de ce mois. Il peut recevoir du chargement et quelques passagers, qui trouveront toutes les commodités désirables dans une chambre égaie et spacieuse. Le meilleur traitement leur sera garanti.

S'adresser au consignataire Paul Duplessis, calle San Benito, n. 125.

Le sieur Ancelot, natif de Noisy-le-Grand (Seine) est invité de passer au magasin de M. Monet pour avoir connaissance des informations que lui adresse sa famille.

MONET.

Le sieur Lecoste, de Montreuil (Seine), est invité à se procurer passage à bord d'un navire le plus prompt à partir. M. Monet est chargé par sa famille de satisfaire à son passage.

MONET.

NOURRICE.

On en trouvera une jeune, saine et robuste, accouchée il y a environ cinq mois, chez Mr. Jean GARAT, au Restaurant vis à vis du Lion d'Or.

AMA DE LECHE.

Se encontrará una, jóven, sana y robusta, parida desde cinco meses, en la fuenta de D. Juan GARAT, en la calle grande del mercado, frente a la boica del Leon de Oro.

AVIS INTERESSANT.

Dans le magasin, rue de San Pedro ou du Porton, en son de Do. Benito Blanco, à la seconde porte en montant vers la Buena-Vista sur la droite, on a reçu de France, depuis quelques jours une certaine quantité de haricots, d'excellente qualité qui se vendront en gros ou au détail au prix le plus modéré, comme aussi une partie de jambons de Bayonne qui se donneront aux mêmes conditions.

S'adresser à Mr. LAMAC, au dit magasin.

AU COMMERCE.

MM. Arnaud VILLATE et Jacques MAILLARD ont l'honneur d'aviser le public qu'à compter du 1er février courant et après règlement de tous comptes ils ont de commun accord dissous la société qui existait entre eux. M. Maillard reste à la tête de l'établissement et exclusivement chargé de l'actif et du passif; ce que les dits intéressés font savoir d'une manière légale et pour la gouverne de ceux avec qui ils ont eu quelques relations.

Les consignataires du trois mats le Turenne, préviennent les respectifs receveurs des marchandises de bien vouloir les retirer dudit navire, afin qu'il puisse se continuer son voyage à Buenos-Ayres, les 8 jours que le capitaine a accordé pour les décharger selon les connaissances finies le 23 courant. Les mêmes préviennent les personnes venues de passage, qui n'en ont pas réglé le montant, de le faire de suite, s'entendant avec le capitaine Larribu ou avec leurs consignataires MM. Zuermañin e. Tre-sera rue San-Benito.

AVIS. Il a été perdu un portefeuille à partir de chez Mar in Cazenave jusqu'à la rue du Porton, en allant vers la Buena-Vista. Ce portefeuille renferme une papeterie délivrée par le consul belge M. Lafond, ainsi que quelques factures etc. Récompense à celui qui l'apportera chez le sieur N. Perrotte, almacén de ferreteria, à la Buena Vista.

FABRICA DE BOMBAS Y MOTONES.

El señor A. Degruha tiene el honor de participar a los propietarios y capitanes de buques que acaba de establecer en su toneleria bien nombrada en la Calle San-Jiguel n. 60 una fabrica de bombas de todas clases y tamaños, motones de amante y aparato de patentes, con sus correspondientes moldes, idem chicos y grandes y tambien ordinarios de todas clases tiene tamb en un sortido completo de palos maynres, de mesans, trinquete, macteleros de gavia, de juanete etc., remos, palanca, soldadura de patente, pipas para agua, etc. etc.

Las personas que quisieren honorario con su confianza, seran servidas con prontitud y a precios muy moderados.

MM. Pierre BLANCAT et Félix DAOER, marchands tailleurs, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont acheté le magasin de M. GARAUQUEL, rue du Porton. Les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance trouveront toujours de la nouveauté dans les modes et bonne confection dans l'ouvrage.

M. Blancat gère le magasin rue du Porton et M. Dager celui de M. Bancat rue des Pescadores.

AVIS. La personne qui aurait trouvé un certificat d'immatriculation accordé en juin 1842 à M. Frédéric Milbau, français, né à Caix, arrondissement de Beziers, département de l'Hérault est prié de le remettre chez Milbau restaurateur en face du Pavillon français.

Le capitaine du trois-mats barque française, Ducodac, prie messieurs les passagers qu'il a amenés de Valparaiso de vouloir bien passer chez M. Duplessis, consignataire, rue San-Benito 20, pour régler le paiement de leur passage.

A VENDRE OU A LOUER

Le restaurant en rue San-Carlos en face le pavillon français. On cède la clef sans rétribution. L'acheteur n'a pas à payer que les améliorations faites dans l'établissement par le propriétaire actuel.

S'adresser au dit établissement.

AVISO AL COMERCIO.

La sociedad de panaderia que existia entre los Sres. Ezequiel Ritu y D. Pedro Pasterie en la casa del Sr. Don Manuel Lima, manzana 1111. 5. (buena vista) ha sido creada de comun acuerdo y amistosamente, las personas que tengan cuentas con ella pueden dirigirse al Sr. Ritu que queda solo dueño de dicha panaderia y encargado de pagar las ditas y recibir los créditos.

AVIS. Rue St.-Joaquin dite des pêcheurs, No. — une porte plus haut que Mme Hlmonet. On trouvera une grande quantité de pommes de terre de première qualité et nouvellement débarquées, à un prix très modéré.

M. Roiffe, instituteur, désirerait trouver un appartement composé de plusieurs pièces avec une cour.

S'adresser à sa maison d'éducation, vis à l'ancienne poste, rue du Porton, vis à cette imprimerie.

A LOUER. — Un restaurant muni de tout le mobilier et des ustensiles nécessaires, ayant belle clientèle et très avantageusement situé. S'adresser au bureau du Patriote, rue St. Jean, n. 39.

M. CAPDERESTET associé de M. ROIFFE pour l'établissement de l'enseignement mutuel situé dans la rue du Porton, maison de l'ancienne poste, étant parti de Montevideo, M. Roiffe demande un associé qui puisse le remplacer immédiatement.

M. Roiffe prévient les pères de famille qu'il prend des élèves qu'il garde toute la journée et à demi-pensé.

Le cours du soir qui avait lieu de 6 à 11 heures n'aura plus lieu que de 7 à 10 heures.

AU CAFE DE LA MARINE, en face du Môle, du côté du sud. Sous le double rapport de la propriété et de l'étendue de service, cet établissement qui vient de s'ouvrir ne laisse rien à désirer.

FABRIQUE DE POMPES ET POULIES.

M. A Degruha a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires et capitaines de navires, qu'il vient d'établir dans sa tonellerie, déjà bien renommée, rue Saint-Michel, n. 60 une fabrique de pompes de toutes grandeurs, grandes et petites poulies perfectionnées et ordinaires. Il a aussi un assortiment complet de grands mats, mats de mine, hachiers, perroquets, arimon, hunes, remes, ancras, et généralement tous les agrès nécessaires dans cet article.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront servies avec soin, promptitude et à des prix très modérés.

Avis qui intéresse tout le monde.

Dans les magasins de P. DUPLISSIS, rue San Benito n. 32, se vendent, à dater du 1er janvier 1843, les articles suivants:

Les BELLES SOUGIES de BOURGOGNE, prix en gros 7 piastres l'arrobe, le SAVON SUPREMIER DU CÉRO, à 6 piastres le quintal, la CHAUX déjà si connue par sa bonne qualité, faite au Cérro, se vendra mesurée à des prix très modiques.

Navires en Charge.

En charge pour Rio-Janeiro, touchant à St.-Catherine. L'imposant brick indien de Rouen, reconnu généralement partout où il a aperçu d'une marche supérieure, commandé par le capitaine Fremont, partira pour ladite destination incessamment il prendra du fret et des passagers qui trouveront sur son navire toutes les commodités confortables que l'on peut désirer en mer, on peut s'adresser pour traiter du fret et passagers, à M. Malarez, courtier maritime, ou à M. le capitaine Louis G. Fremont à son bord et chez M. Kacher, consignataire.

PARA BUENOS-AIRES.

La hermosa barca francesa Ducodac, en cap. Mr. Laploma, saldrá para dicho destino el sábado próximo admitiendo flete y pasajeros en la cámara y en el entrepuente. Las personas que quisieren tratar para una ó otra cosa pueden dirigirse a su consignatario D. P. Duplessis, Calle de San Benito, núm. 20.

COURRIERS.

Pour Canelones, San José, Colla, Durmo, Soriano, Mercedes, Sandú, Florida, San Salvador et Salto, sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois.

Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha le 1 et 16; pour le Cerro-Largo, le 7 et 22.

Le Gérant Jh. REYRAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYRAUD.